

Responsable administrative et financière

Office de tourisme

Au cœur d'un territoire préservé, loin de l'agitation urbaine, une autre façon de vivre et de travailler s'offre à vous. Des journées rythmées par la nature, des paysages grandioses au quotidien.

Travailler à l'Office de Tourisme Vercors Drôme, c'est rejoindre une équipe dynamique et engagée, au service d'un territoire d'exception. L'organisation favorise un véritable équilibre entre vie professionnelle et personnelle, en tenant compte des besoins de chacun. Un cadre de travail où sens, adaptabilité et qualité de vie se conjuguent au quotidien.

L'office de tourisme a pour mission de soutenir l'économie touristique, essentielle pour le territoire, en assurant la diffusion de l'information touristique, la promotion de la destination et la mise en réseau des acteurs du tourisme.

MISSIONS :

Sous l'autorité hiérarchique de la Directrice de l'EPIC, la/le Responsable administrative et financière a pour missions :

- Tenir la comptabilité générale de l'EPIC
- Suivre la gestion budgétaire et financière
- Assurer le fonctionnement régulier des régies d'avances et de recettes
- Participer à la gestion du personnel
- Assurer la collecte et le suivi de la taxe de séjours
- Contribuer au fonctionnement de la structure

PROFIL :

- De formation supérieure (Bac+3 voire Bac+2) en comptabilité, gestion, gestion publique, droit du travail ...
- Expérience significative dans un poste similaire (2 ans d'expérience minimum)
- Très bonne maîtrise de la langue française, à l'écrit et à l'oral
- Rigueur dans la gestion et l'analyse des chiffres
- Titulaire du permis B indispensable
- Maîtrise des outils de bureautique (Excel, Word, Powerpoint ou analogue)
- Maîtrise des logiciels et portails publics nécessaires à la comptabilité publique est un plus : Cosoluce, Helios, dft-net

Compétences et qualités : autonomie ; gestion des priorités ; réactivité ; capacité d'analyse et de synthèse

CONDITIONS :

Contrat : CDI de droit privé, 35h hebdomadaires – horaires de bureau.

Rémunération : selon convention collective et expérience : technicien - Echelon 2.2

Poste basé : à la Chapelle en Vercors

Date d'embauche : dès que possible

Pour candidater : cv+ lettre de motivation avant le 15 juin 2026